

**MINISTERE DES FORETS ET DE
LA FAUNE

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**DELEGATION PROVINCIALE
DU CENTRE

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DU
MBAM ET KIM

**SECTION DEPARTEMENTALE DES
FORETS**

N° 0.17.5 /PVR/MINFOF/DPCE/DDMK/SDF

**PROCES VERBAL DE LA REUNION RELATIVE AU LANCEMENT DES
OPERATIONS DE CLASSEMENT DE LA ZONE PROPOSEE EN FORET
COMMUNALE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

L'an deux mil sept et le vingt septième jour du mois de juillet, s'est tenue dans la salle du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Ntui, la réunion visant le lancement des opérations de classement de la zone proposée en forêt communale par la municipalité de Yoko.

L'ordre du jour portait sur la planification et de suivi des procédures administratives y relatives.

Cette réunion était présidée conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°95/531 fixant les modalités d'application du régime des forêts par Monsieur BISAGA Antoine, Préfet du Département du Mbam et Kim (fiche de présence en annexe).

Dans sa déclaration liminaire, Monsieur le Préfet du Mbam et Kim a tout d'abord remercié l'assistance d'avoir répondu au message à elle adressé, puis a particulièrement dit sa satisfaction à Madame le Délégué Provincial des Forêts et de la Faune du Centre et à Monsieur le Sous-Directeur des Inventaires et aménagements forestiers au Ministère des Forêts et de la Faune dont la présence physique ici est la preuve que cette rencontre revêt une importance capitale. Avant de passer la parole aux experts de l'Administration forestière, Monsieur BISAGA Antoine a tenu à vérifier la présence dans la salle des membres de la commission Départementale, des chefs des villages riverains à la zone proposée, des élites locales, et des autorités religieuses.

Intervenant à la suite du Préfet, Madame BOLOMOG Jeanne, Délégué Provincial des Forêts et de la Faune du Centre est allée droit au but, elle a présenté le domaine forestier national, expliqué les raisons motivant le classement d'une forêt communale, les avantages liés à une forêt communale pour le développement local et le bien être des populations. Poursuivant ses propos, elle a dit à l'assistance que le Ministre en charge des forêts à auparavant informé par avis, les populations concernées du projet de classement de la forêt communale de Yoko, cet avis a été rendu public par voie de presse, d'affichage à la Préfecture de Ntui, à la Sous-préfecture de Yoko, à la Mairie de Yoko, au Poste Forestier et de Chasse de Yoko et à la Délégation Départementale chargé des Forêts à Ntui, a-t-elle déclaré.

La parole est revenue ensuite à Monsieur PETANG Jules, SDIAF/MINFOF qui a présenté par vidéo-projecteur le plan de situation décrivant les limites de la forêt sollicitée.

Après cette phase d'explications et de présentation du processus du classement, le Préfet du Département a repris la parole pour ouvrir les débats. Il a par ailleurs informé les populations de l'existence de la commission Départementale qui sera chargée entre autres d'examiner et d'émettre un avis sur les éventuelles réclamations émises par les populations à l'occasion de ce processus de classement, d'évaluer tout bien devant faire l'objet d'expropriation et d'en dresser un état.

Intervenant après Monsieur le Préfet, Monsieur GBATARE Faustin, conseiller municipal et Délégué de Gestion de la Forêt communautaire du GIC GEPFOM a émis des réserves au sujet des limites entre leur forêt communautaire et la zone proposée en forêt communale.

Pendant toujours les débats, les questions les plus courantes concernaient entre autres: l'identification des limites de la zone proposée et les risques de chevauchement avec les forêts communautaires (cas des Forêts communautaires du GIC AJAM, GIC APDD), les exploitations agricoles, les pâturages etc....

Réagissant après les précédents intervenants, Monsieur SEME Prosper, Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Mbam et Kim a précisé qu'une série de réunions de sensibilisation et de suivi du processus de classement se tiendront dans tous les villages riverains de la zone proposée suivant un chronogramme qui sera arrêté de commun accord avec toutes les parties.

Pour clôturer la rencontre, le Préfet s'est dit satisfait d'abord de l'adhésion totale des populations concernées par le projet et du bon déroulement de l'assise, a invité aussi bien les membres de la commission départementale que les populations riveraines de la parcelle proposée en Forêt Communale au respect scrupuleux du chronogramme de descentes sur le terrain adopté afin que ce projet de développement initié par la municipalité de Yoko trouve un aboutissement heureux, ce, pour le bien être des communautés locales. Puis il a mis fin à la rencontre alors qu'il était 14heures./-

Le Rapporteur,



Victor Nkengne
Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
- Spécialiste de la Faune

Le Président

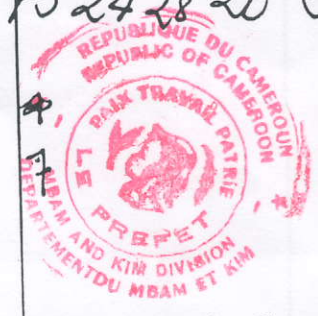


Ampliations :

- MINFOF/YDE
- DPFOF/CE/YDE
- PREFET/MK/NTUI
- COMMUNE YOKO
- DOSSIERS
- CHRONO/ARCHIVES.

Reunion de lancement classement de la Foire
Communale de Yoko tenue le 27/07/2007.
à Ntui.

N°ordre	NOMS ET PRENOMS	Qualite	Contact	Emarge- ment.
01	Bisaga Antoin	Prefet	75.88.59.69	
02	BALOROG Jeanne	DPCE	99 86 73 19	
03	MOAMOSSE Bindou	DD/MINER	77677745	
04	Ngimbo Jean	DD/DC/MI	7733774	
05	BONGUE Michel	DD/DC/MI	7733774	
06	KUTJOM Josue	SP Prefet	75965462	
07	SEME Prosper	DOMK	75 9434 30	
08	NKENGNE Victor	chef. sc. Fouls	77 81 36 06	
09	PETTANG Jules Bruce	SD/AF	77 48 60 91	
10	ESSIANE ABEME	cadre S/ITF	9975.29.48	
11	Mme Ayoh Beyala	CSFA P	75277836	
12	ENGOLLO Charles Sidie	coordonneur	99 96 65 18	
13	GABANA ADJIA Thomas	ALD District	74663969	
14	Nouptina Attir F.	Maire Yoko	75 24 28 20	
15-	Sechi Bernard	chef de village		
16-	NERONG Ambroise	chef de village		
17	NDONG Louisa	member		
18	MVESSI Djibero	member		
19	MVewessoung David	Member	7748-15-54	
20	GBATARE Faustine	Councillor Municipal President Commission Grand Travaux	77.89.2521	
21	MVEQUERE Hippolyte	delegue (sic) NDIM Représentant		
22	MBIN Luc	Member		
23	SAMON ALPHONSE	Member		
24	DJOUFACK Jean Pierre	CSSY/MLK	99 85.93.87	
25	KOUAN ERNEST	Member		



26 MYANOTI JOSEPH
27 NIGONDO JOSEPH

Membre
Chef BAL

375.084-X

